

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 octobre 2022

Membres :		
- afférents au Conseil :	15	Le vingt-sept octobre deux Mil vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
- en exercice :	14	
- présents :	13	
- votants :	13	
Convocation en date du :		Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne
18 octobre 2022		
Affichée le :		Absents excusés : GAY Arlette Secrétaire de séance élu : FOUGERE Gilbert
18 octobre 2022		

N° 2022D714	PROPOSITION D'ACHAT DE PARCELLE PAR ATC FRANCE
--------------------	---

Monsieur le Maire explique que la Commune a signé un contrat de bail en 2018 autorisant la société Orange France à installer et exploiter un relais de téléphonie mobile situé sur la parcelle cadastrée B 637 à « Bourbonneau », dont la Commune est propriétaire foncier.

ATC France est devenu propriétaire et gestionnaire d'une grande partie des installations déployées par Orange France, ainsi la société a acquis les droits et obligations du contrat qui liaient la commune et Orange France.

ATC France souhaite acquérir pour un montant de 35.000 € l'espace loué de 50 m² au maximum, offrant ainsi plusieurs opportunités :

- un revenu immédiat conséquent
- une gestion et un entretien du site intégralement pris en charge par ATC France
- l'assurance d'un réseau mobile sur le long terme

Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge exclusive de la société ATC France.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour, 1 voix contre, et 2 abstentions

APPROUVE l'offre d'achat d'ATC France pour un montant de 35.000 €

AUTORISE M. le Maire à signer les actes administratifs et toutes pièces s'y rapportant.

Le Secrétaire de Séance
Gilbert FOUGERE



ROZIER EN DONZY, le 02/11/2022
Signé : le Maire, Didier BERNE

